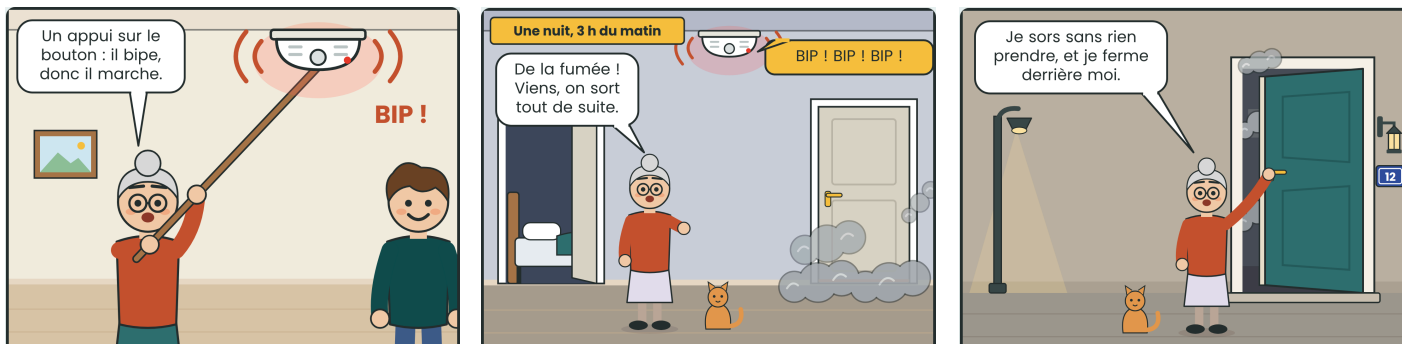


Détecteur de fumée : testez-le avant les fêtes

Un incendie d'habitation se déclare toutes les deux minutes en France, selon la Sécurité civile. La nuit, c'est le détecteur qui donne l'alerte.



⚠ FUMÉE DANS L'ESCALIER : RESTEZ CHEZ VOUS

⚠ PENDANT LES FÊTES

- 🕯 Une bougie près du sapin
- 💡 Une guirlande allumée la nuit
- 🔌 Une multiprise surchargée
- 📱 Un téléphone en charge sur le lit

📞 SI L'ALARME SONNE

- 1 **Sortez** sans attendre, sans l'ascenseur
- 2 **Fermez** la porte derrière vous
- 3 **Appelez** le 18 ou le 112, une fois dehors
- 4 **Attendez** les pompiers dehors

🛡 LE DÉTECTEUR DE FUMÉE



Obligatoire

au moins un par logement, norme NF EN 14604



Au plafond

de préférence dans le couloir des chambres



Testé

un appui sur le bouton : il doit bipper



Qui fait quoi

le propriétaire l'installe, l'occupant l'entretient



Votre assureur

à prévenir, avec une attestation

URGENCE

18

Pompiers

112

Toute urgence

114

SMS, visio, sourds et malentendants

15

Samu



Toute la fiche, la BD et le quiz : portail-habitat.fr/detecteur-fumee

Scannez le code avec l'appareil photo de votre téléphone.

Une information gratuite de Portail-Habitat.fr, libre de diffusion. Mise à jour : octobre 2026.